

# Port du casque: Recommandations et campagne du bpa

Chaque année, quelque 900 cyclistes sont grièvement blessés sur les routes suisses, et 30 à 50 y laissent leur vie. Les blessures à la tête sont les causes de décès les plus fréquentes. Dans bien des cas, mais pas toujours, un casque permet de réduire ou de prévenir des blessures à la tête.



Le bpa soutient financièrement les porteurs de casque cycliste.

De temps en temps, dans les médias et le public, le casque cycliste est sous le feu des critiques. Certains milieux craignent que le fait d'encourager le port du casque cycliste n'entraîne des effets pervers comme celui de négliger d'autres mesures de sécurité pour les cyclistes ou encore, que la pratique du vélo diminue.

Les études scientifiques ne mettent jamais en doute l'efficacité du casque en soi. La recherche tourne plutôt autour de la question de savoir quel type de blessure à la tête et de combien le casque permet de diminuer.

## Mesures de sécurité multiples

Le bpa – Bureau de prévention des accidents est convaincu que les casques actuels protègent les cyclistes de blessures à la tête. Il encourage donc son port – par le biais de campagnes de prévention, entre autres. Cependant, dans son dossier de sécurité [«Trafic cycliste»](#), le bpa promeut aussi d'autres mesures pour augmenter la sécurité des cyclistes (aménagement de l'espace routier ou diminution des vitesses dans les localités, par ex.).

## Enfants plus vulnérables

Les enfants sont plus vulnérables, moins expérimentés et pas toujours capables d'évaluer correctement des situations complexes. Par conséquent, à vélo, ils sont plus en danger que les adultes. Vu qu'il n'est pas encore possible de compter sur le propre sens de la responsabilité des enfants, le bpa plaide pour le port obligatoire du casque cycliste pour les enfants jusqu'à 14 ans. Par contre, les adultes restent libres de décider de le porter ou pas.

Pour que le casque cycliste puisse déployer tout son effet protecteur, il faut qu'il soit correctement porté. Ce message sera communiqué ces prochaines années par le bpa et ses partenaires.

Pour le bpa, il est important que les cyclistes protègent leur tête en mettant un casque. C'est pourquoi il

accorde une réduction de 20 francs pour 60 000 casques cyclistes durant l'opération financée par le Fonds de sécurité routière FSR.

→ [Opération casques cyclistes 2011](#)

---

Source: [bpa – Bureau de prévention des accidents](#)



Schweizerische Eidgenossenschaft

Confédération suisse

Confederazione Svizzera

Confederaziun svizra

**Office fédéral du sport OFSPO**